Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NATIXIS JAPAN EQUITY

Code ISIN : FR0000437824 Part R (C) EUR

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif du FCP est de réaliser une performance supérieure l'indice TOPIX Total Return sur un horizon de 5 ans, selon une approche d'investissement ascendante aussi dite '' bottom-up ''.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active, l'Indicateur de Référence est utilisé uniquement à titre de comparaison. Le gérant est donc libre de choisir les titres qui composent le portefeuille dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement de l'OPCVM à sélectionner des titres au sein de l'univers des actions japonaises (titres émis sur un marché du Japon ou par un émetteur japonnais) selon une approche multi facteurs. L'univers d'investissement est filtré des actions les moins liquides et analysé selon des thématiques. Ces dernières incluent de façon non exhaustives : le filtre '' Momentum '' (titres présentant le meilleur parcours boursier), '' Value '' (titres faiblement valorisés), '' Faible volatilité '' (titres les moins volatiles) et '' Petites capitalisations '' (titres à faible capitalisation boursière), '' Qualité '' (société qui présente des ratios de profitabilité les plus intéressants '', '' appréciation de dividende '' (société dont on anticipe la plus forte progression de dividende). Des critères extra financiers (Environnementaux, Sociétaux et Gouvernementaux) sont également pris en compte dans la composition de l'univers d'investissement.
  Un modèle quantitatif permet d'allouer entre les différentes thématiques dans l'objectif de générer une surperformance régulière par rapport à l'indice de référence MSCI Japan tout en respectant un budget de TE de 4% maximum par rapport cet indice. ''
  Le portefeuille résultant de cette sélection de titres est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum aux actions japonaises.

  Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions internationales.
- Le portefeuille de l'OPCVM est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum en actions japonaises et à titre accessoire en actions internationales, hors actions japonaises.
- Le FCP utilisera les instruments dérivés dans l'unique objectif de mettre en oeuvre une stratégie de couverture de change pour la couverture de change des parts.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 15h30 et exécutées quotidiennement.
  Un mécanisme de plafonnement des rachats peut être mis en oeuvre par la Société de Gestion dont le détail est fournis dans le prospectus de l'OPCVM.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	**6**	7

L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions internationales.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité :** le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie :** le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3,30%
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice	
Frais courants	2,03%
Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances	
Commission de surperformance	Néant

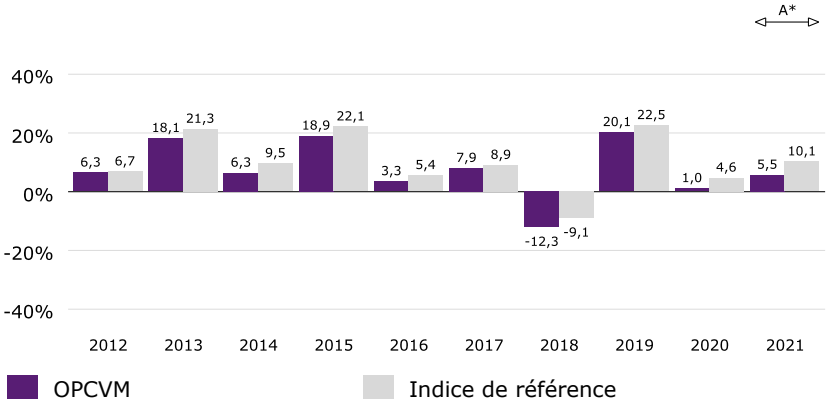
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en mars 2021. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSEES



A*: La gestion a été reprise par Asahi Life Asset Management Co.,Ltd. le 28/01/2021, avec une stratégie de sélection d'actions japonaises purement discrétionnaire, sur toutes les tailles de capitalisation. Pour la période antérieure au 28/01/2021, les performances affichées ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité : l'objectif de gestion et l'indicateur de référence ont été depuis modifiés.

- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM :** 1981.
- **Année de création de la part R (C) EUR :** 1981.
- **Devise :** Euro.
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à :
  Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.